

2 - Impact sur l'environnement et sur la vie quotidienne des riverains :

Si les avis sont partagés sur la question de l'élégance et de l'esthétique de ces « grandes formes tournant au rythme des vents », **peut-on imposer à autrui notre propre goût et lui en faire supporter toutes les conséquences, sous prétexte qu'on les trouve belles ou modernes ? C'est une question de fond.**

a) Les éoliennes sont des machines géantes :

- **De 75 m à 160 m de haut** (voir le comparatif avec la cathédrale de St Pons – ndlr).
- Les pales atteignent 45m de long, la surface brassée est de 100m de diamètre, elles s'inscrivent dans un carré de 1 ha.
- Chaque socle nécessite **750 tonnes de béton** (la fabrication du ciment est fortement consommatrice d'énergie).
Ce gigantisme a deux conséquences immédiates : il **bouleverse le cadre de vie et défigure les paysages.**

b) Impact sur les personnes :

- **Le bruit, continu et lancinant**, avec des variations d'intensité, envahit toute la campagne et certains villages sont **gravement exposés** : souffle au passage des pales devant le pied de l'éolienne ; bruit de *moteur*, **grincements, vrombissements, sifflements** ; **bourdonnement** très grave et sourd, généré par la vibration du pied de l'éolienne ; émission d'**infrasons** jusqu'à 5 ou 10 Km, non perceptibles à l'oreille : impact nocif ?
Les nombreux témoignages révèlent **fatigue, insomnies, exaspération, stress, maux de tête**... L'exposition prolongée aux éoliennes occasionne **anxiété, dépression, acouphènes** (dérèglement du système auditif très pénible qui se met à résonner de sons entendus uniquement par la personne).
On parle aujourd'hui de **syndrome éolien**, soit un ensemble de **pathologies développées par les populations vivant à proximité des éoliennes.**

Quel est l'impact du bruit, en fonction de sa nature, sur la santé et le psychisme des personnes (changement d'intensité, rythmes, basses fréquences, bruit en relation avec l'espace visuel...)?

- **Les lumières clignotant** jour et nuit au sommet des éoliennes : ce phénomène rappelle jour et nuit **l'omniprésence des machines.**

- **L'effet stroboscopique** : l'effet des pales qui passent devant le soleil (surface balayée = 1 hectare).
- Les éoliennes sont en perpétuel mouvement et captent en permanence l'attention des riverains. Leur dimension démesurée donne une impression d'**écrasement**, une **atmosphère oppressante**, elles deviennent **obsédantes**. Il faut être très attentif à cet **impact sur le psychisme** des personnes.

- Les éoliennes sont réellement **dangereuses** : **chutes d'éoliennes, chutes de pales, incendies de génératrices**, notamment dus à la foudre, projection de glace en hiver à plus de 400m...

**50 éoliennes de 93 m à 120 m de haut sur
18km de crêtes sur 80 hectares
= ZDE Avant-Monts**

**15 éoliennes sur 8 km de crêtes sur 20
hectares = ZDE de VIEUSSAN**

D'autres pays ne se font plus d'illusions sur ces machines prétendues propres et écologiques d'où un rejet massif des populations : au Danemark, pour l'année 2006 seulement 6 éoliennes ont pu être construites.

On comprend la multiplication des associations d'opposants aux éoliennes (30 en 2003, plus de 361 en 2007).

Le 14 mars 2006, l'**Académie Nationale de Médecine de Paris a alerté les pouvoirs publics sur les nuisances très particulières générées par les éoliennes.**

c) Autres nuisances :

- Impact sur le **comportement des troupeaux** : bêtes nerveuses, chevaux apeurés...
- Impact sur la **faune sauvage et les gibiers** : fuite de certaines espèces...
- **Oiseaux tués**, hachés dans les pales : rapaces, espèces protégées, migrateurs, chauves-souris...
- Impact des **importants travaux d'aménagement** sur le milieu naturel, notamment dans les sites d'altitude ou préservés...
- Utilisation de **matériel à composantes toxiques**, risque de **pollution des sources**, détournement de sources...
- Les **ondes hertziennes** peuvent être **perturbées** : difficulté à recevoir FR3 régional.

Les études d'impact sur l'environnement jointes aux demandes de permis de construire, consultables lors des enquêtes publiques, sont réalisées par des **cabinets d'études dépendant des promoteurs d'éoliennes. Leur objectivité est illusoire !**

3 - Montage financier :

- **Le KW/h éolien est acheté 3 fois plus cher** par EDF que ceux de l'hydraulique et du nucléaire.
EDF est tenue d'acheter cette électricité très onéreuse même si elle n'en a pas besoin : pour payer cette facture inutile, EDF doit reporter cette charge sur chacun des 36 millions d'abonnés ou clients. C'est vous qui payez !



Sur toutes nos factures EDF, nous trouvons donc la rubrique **CSPE** : Contribution au Service Public d'Electricité. Cette « **taxe** » est, en principe, affectée au développement des énergies renouvelables. Or, le programme éolien ponctionne la plus importante partie de cette contribution pour des investissements très coûteux et peu rentables et, surtout, la **rétribution exagérée des sociétés d'éoliennes. Autant de retard pris sur la recherche des énergies d'avenir et la lutte contre le réchauffement climatique.**

Chacun peut ainsi calculer sa contribution au programme éolien... Si le programme éolien se poursuit à la rapidité actuelle, cette contribution pourrait atteindre 1 milliard d'euros pour l'année 2010. Nous voyons se profiler un **scandale politico financier de grande ampleur**. Certes il y a eu des précédents. Les éoliennes ne brassent pas que du vent...

- Les sociétés fabricantes d'éoliennes allemandes, danoises, canadiennes, sont incitées à réaliser un maximum de projets sur le territoire français car **l'avenir de l'éolien est de plus en plus remis en cause dans les autres pays**. De plus, dans les conditions économiques garanties actuellement par l'état, la **rentabilité des investissements atteint plus de 20% après impôt.**

Nous assistons à une sorte de nouvelle **ruée vers l'or**.

- Les sommes d'argent mises en jeu sont si considérables que nous pouvons craindre qu'elles n'engendrent **des pratiques malhonnêtes**.

- La France vend son supplément de production éolien à l'Espagne ou à l'Allemagne (11% de sa production). Or cette électricité, facturée aux abonnés français par la CSPE, a un **coût de production très élevé** et est **revendue à bas prix** à nos voisins européens.

La Commission de Régulation de l'Electricité, organisme d'état, a dénoncé à plusieurs reprises ces dérives mais... sans être entendue !

Suite de l'article page 6